



Cercle d'Escrime Rhodanien

Gymnase Saint Pierre
Côte Saint Pierre
26500 - BOURG LES VALENCE
Société d'Escrime de l'agglomération Valentinoise
Association fondée en 1931
Agrément Jeunesse & Sports N°2 698 du 30 décembre 1948

Bourg-lès-Valence, le 18 août 2002

Madame, Monsieur le Président, Maître,

Le Cercle d'Escrime Rhodanien a le plaisir de vous inviter à participer à l' :

EuroFleuret-Valence 2002 **Dimanche 13 Octobre 2002**

FLEURET HOMME, catégorie SENIOR

Halle des Sports du Polygone, Jacques Chaban-Delmas, 26 000 - VALENCE.

(Cette compétition entrera dans le calendrier des tournois de Zone 5 de la catégorie concernée.)

Dans le cadre de la F.F.E., parrainée par Lionel PLUMENAIL et avec la présence de Brice GUYART cette étape du circuit sera dotée de prix récompensant les HUIT finalistes.

Un service de restauration, assuré par les membres bénévoles de notre club, ainsi qu'un stand de matériel et d'assistance de la maison ALLSTAR, seront à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.

Les réservations d'hôtels pourront être directement effectuées pour un service :

** : Hôtel de l'Europe, Tél. : 04 75 82 62 65, Fax : 04 75 82 62 66, mail : hoteleurope.valence@wanadoo.fr

** : Hôtel St Jacques, Tél. : 04 75 78 26 16, Fax : 04 75 78 47 30, mail : hotelstjacques@wanadoo.fr

** : Hôtel Valsud, Tél. : 04 75 40 80 70, Fax : 04 75 44 39 20, mail : direction@valsud.com

* : Hôtel Oasis (douche + wc + TV) : 04 75 43 48 51, Fax : 04 75 42 42 36.

En espérant que vos tireurs seront nombreux à répondre à notre invitation, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Maître à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Cercle d'Escrime Rhodanien,
le Président
Luc Olivier BARRIOL
Tél. : 06 60 63 67 56
E-mail : Luc-Olivier.Barriol@ac-grenoble.fr

REGLEMENT

ARTICLE 1 :

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le Cahier des Charges de la F.F.E.

La compétition est ouverte à tous les tireurs français et étrangers nés en règle avec la F.F.E. ou la F.I.E.. Les cadets et juniors devront présenter obligatoirement une autorisation médicale de leur simple ou double surclassement en compétition.

Tout certificat médical antérieur au 13 octobre 2001 ne sera pas accepté.

ARTICLE 2 :

FORMULE DE L'EPREUVE :

2 tours de poule (nombre d'éliminés au 1^{er} tour plafonné à 30%).

Appel : 7 H 15

Scratch : 7 H 45

Début : 8 H 15

A l'issue des 2 tours, tableau de 64 (ou faux tableau de 128 suivant les effectifs) avec élimination directe sans repêchage jusqu'à la finale.

ARTICLE 3 :

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront nous parvenir **le vendredi 11 octobre 2002 au plus tard.**

IMPORTANT : ceux-ci vous seront **obligatoirement** confirmés par retour à l'adresse téléphonique, fax ou électronique que **vous nous communiquerez.**

Aucun engagement ne sera pris le jour de la compétition.

Le droit d'engagement est fixé à **7,50€** par tireur.

Le « Club France », les militaires et les tireurs étrangers sont exemptés de ce droit.

ARTICLE 4 :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au chapitre V du R.I. de la F.F.E..

ARTICLE 5 :

Les clubs inscrivant 5 tireurs ou plus seront tenus de présenter un arbitre.

ARTICLE 6 :

Le Directoire Technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.I.E. et F.F.E. pour le bon déroulement du Circuit.

ENGAGEMENT (à envoyer avant le vendredi 11 octobre 2002)

Cercle d'Escrime Rhodanien
Gymnase St Pierre
EuroFleuret-Valence
Côte St Pierre

26500 – Bourg-lès-Valence

Fax : 04 75 42 01 11

E-mail : inscriptions-tournois@cer-valence.com

NOM et NUMERO DU CLUB :

TEL., FAX ou MAIL pour confirmation (**OBLIGATOIRE**):

N° LICENCE	NOM	PRENOM	DATE NAISSANCE

Sans numéro de licence, les tireurs ne seront pas engagés.

NOM DE L'ARBITRE :